



Dépêche n° 705957

Reproduite avec l'aimable autorisation de l'agence de Presse @AEF info

Par: Hippolyte Radisson - Publiée le 18/01/2024 à 18h05

[Lien dépêche](#)

"Ni des robots ni des pions" : les policiers du bloc syndical expriment leurs inquiétudes en vue des JOP

"Sans accord préalable, les JOP, ce sera sans nous. Nous continuerons tant que nous n'aurons pas été entendus", prévient le secrétaire général d'Alliance police, Fabien Vanhemelryck, jeudi 18 janvier 2024 lors d'un rassemblement organisé à Paris dans le cadre de la journée de mobilisation nationale à l'appel du "bloc syndical". Ses composantes, qui ont appelé au "service minimum" ce jour, demandent une "prime JO pour tous" et font valoir un "droit aux congés". Gérard Darmanin espère voir les discussions aboutir "d'ici la fin du mois de janvier", selon son entourage.

"Nous sommes essorés par le travail demandé. Les policiers sont là pour répondre toujours présents à chaque évènement, mais le gouvernement fait la sourde oreille face à nos revendications. L'incertitude fera flancher la police", lâche Arnaud, représentant syndical d'Alliance police au sein de la DOPC parisienne. Ce jeudi 18 janvier, le fonctionnaire agite un drapeau aux couleurs de son syndicat au sein d'une foule bruyante d'environ 400 policiers, dans le centre de la capitale. À quelques encablures, le fronton de l'Hôtel de ville, décoré des anneaux olympiques et d'une inscription "Paris 2024", rappelle que l'échéance des JOP est proche.

"Les commissariats sont en berne"

"À trois mois et demi de l'arrivée de la flamme et à six mois de la cérémonie d'ouverture, nos collègues ne savent ni où ni comment ils seront employés", scande au micro le secrétaire général d'Alliance police, Fabien Vanhemelryck. Les agents répondent par des huées. Les treize syndicats du "bloc syndical", vainqueur des dernières élections ([lire sur AEF info](#)), ont appelé à ce "jeudi noir" pour contester ce qu'ils considèrent comme un manque de préparation de la part du ministère de l'Intérieur en vue des Jeux. Une nouvelle manifestation policière après celle organisée par Unité SGP police FO, la semaine dernière ([lire sur AEF info](#)).

"Dans toute la France, les commissariats sont en berne. Les collègues ne sortent que sur initiative. À l'aéroport de Roissy [où les policiers ralentissent les opérations de contrôles aux frontières], deux heures de retard ce matin. À Orly, 1 heure et demie de retard !", se réjouit Fabien Vanhemelryck. La veille au soir, des "niteux" se sont rassemblés devant certains

commissariats, à Lyon, Marseille, Rennes, Rouen ou encore Toulouse. "Les policiers ne sont ni des robots ni des pions. Sans accord préalable, les JO, ce sera sans nous. Aujourd'hui, c'est la première étape, nous continuerons tant que nous n'aurons pas été entendus", prévient le syndicaliste.

"Avec le ministère, c'est le statu quo"

Deux mesures ont déjà été annoncées par Gérald Darmanin, le 22 décembre dernier : les forces de l'ordre auront deux semaines de congés du 15 juin au 15 septembre, hors période de mobilisation à 100 % durant les deux semaines que durent les Jeux olympiques, et ils bénéficieront d'une prime allant de 500 à 1 500 € ([lire sur AEF info](#)).

Le "bloc syndical" revendique, lui, un "droit aux congés", un "accompagnement social", une "prime JO pour tous [...] jusqu'à 2 000 euros" et une défiscalisation des heures supplémentaires, notamment. "Avec le ministère, c'est le statu quo. Nous avons exposé nos revendications, nous attendons les réponses. Nos collègues veulent connaître les taux de présence et la réponse indemnitaire. Quelle enveloppe sera allouée pour les primes ?", interroge Marc Hocquard, secrétaire national Unsa police.

Les "interrogations" des officiers et commissaires

L'incertitude qui règne chez les gradés et gardiens se retrouve chez les cadres. "Il n'y a pas de note officielle, pas de planning. Il est difficile pour les officiers de dire à leurs effectifs : vous travaillerez à tel endroit, du tant au tant", déplore Gaëlle James, secrétaire générale de Synergie officiers ([lire sur AEF info](#)). La responsable syndicale insiste notamment sur la nécessaire mobilisation des agents "provinciaux", qui devront assurer la sécurisation des "fêtes et festivals sans les renforts habituels".

"En tant que chefs de service", les commissaires ont aussi "beaucoup d'interrogations", confie Michel Chaballier, premier secrétaire général adjoint du SCPN ([lire sur AEF info](#)). "Nous allons devoir organiser nos services en fonction des JOP. Il faut pour cela que les règles édictées par les directions zonales soient claires." Quant à la prime exceptionnelle, "la fourchette de 500 à 1 500 euros paraît basse pour les commissaires", ajoute-t-il.

Les Pats restent aussi vigilants, avec en tête le souvenir de "la prime Covid, qui n'avait touché que 15 % des personnels", souligne Paul Afonso, le secrétaire général de l'Uats Unsa ([lire sur AEF info](#)). "Nous avons zéro réponse concernant l'organisation. Nous savons juste que 400 fonctionnaires administratifs ont pu postuler pour renforcer les services de déminage ([lire sur AEF info](#)). C'est nouveau, et cela interroge."

Vers un accord "d'ici la fin du mois de janvier" ?

Les trois syndicats de gardiens de la paix, Alliance, Unsa et Unité SGP, ont été reçus par Gérald Darmanin, lundi 15 janvier. "L'objectif était d'écouter leurs revendications, la parfaite mobilisation des forces de l'ordre étant une condition de la réussite des JOP", explique l'entourage du ministre à AEF info, jeudi.

Le ministre de l'Intérieur souhaite "que les mesures d'accompagnement soient finalisées d'ici la fin du mois de janvier",

ajoute cette même source. Beauvau voulait initialement la signature d'un protocole avant la fin de l'année 2023 ([lire sur AEF info](#)). [Le Figaro](#) mardi, puis l'AFP mercredi, évoquent "une enveloppe de 500 millions d'euros" qui devrait être débloquée pour l'accompagnement des agents. Une information que l'entourage de Gérald Darmanin "n'infirmes ni ne confirme".

Par ailleurs, "le ministre a indiqué son souhait de solder avant les JOP les ultimes sujets prévus dans le protocole de 2022 qui n'auraient pas été mis en œuvre", indique son entourage. Une référence à l'indemnité de voie publique et l'indemnité de sujétion spéciale des Pats, notamment ([lire sur AEF info](#)).